

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE

À : **Monsieur Denis Lévesque, maire**
Madame Marie-Josée Tourigny, conseillère
Monsieur Roger Lauzon, conseiller
Monsieur Patrick Lusignan, conseiller
Monsieur Léonard Payette, conseiller
Monsieur François Charpentier, conseiller
Monsieur François Gagné, conseiller

Madame,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL, vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire de cette municipalité est convoquée par les présentes par :

Denis Malouin, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Pour être tenue au lieu ordinaire des séances de la Municipalité de la Paroisse de L'Épiphanie au 331, rang du Bas-de-L'Achigan.

Le 24 avril 2017 à compter du 20 h 00

et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

1. Présences
2. Dépôt du rapport financier 2016
3. Avis de motion – Règlement créant le poste de directeur général greffier et le poste de trésorier

Donné à la Paroisse de L'Épiphanie
Ce 22 février 2017

Denis Malouin
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim